

treuve privée où se trouvèrent seulement Le Crochet, Couture et M. de Montmagny, celui-ci expliqua qu'il y avait deux espèces d'Algonquins, l'une semblable aux Français (il entendait parler de ceux qui étaient chrétiens) et l'autre différente. Quant aux premiers, les Français les réclamaient comme frères et exigeaient qu'ils fussent compris dans la paix ; les derniers étaient étrangers et libres de leurs actions. Le Crochet rapporta donc cette réponse aux délégués, lesquels en répandirent la nouvelle dans leur pays, avec des commentaires assez peu favorables. Les Français qui en eurent connaissance la nièrent résolument, mais il resta dans l'esprit des Algonquins un certain malaise ou plutôt un mécontentement sourd que leurs alliés fidèles, les Hurons, partageaient.

Après la traite, le Père Bressani s'embarqua sur la flottille huronne.

Le nombre des Sauvages enregistrés au catalogue des baptêmes, en 1645, est de vingt-deux, la plupart enfants, algonquins et attikamègues. Les 12 et 16 septembre, il y en eut onze d'Attikamègues, Montagnais et Iroquets, dont quelques-uns demeuraient à Sillery.

Le Père Jérôme Lalemant resta au Trois-Rivières jusqu'à la fin de septembre. Le 1er octobre, il arriva à Sillery, et le lendemain à Québec pour y passer l'hiver.

Malgré les assurances de paix échangées de part et d'autre, il y avait toujours à craindre les excès auxquels se portaient si aisément les Sauvages de toutes les nations.

Ce qui suit a été écrit à Québec par le P. Lalemant : " Environ le 12 octobre, on tua trois ou quatre Montagnais qui étaient à la chasse. On eut peur que ce ne fussent des Annieronons ; toutefois on pensa que ce pouvait bien être des Sokokoïs, dont on avait tué, il y a quelques années, quelques-uns. Il y avait pour lors cinq Annieronons qui hivernaient avec les Montagnais et Algonquins, qui n'eurent aucun mal. Mais Piscaret, capitaine Algonquin, qui en avait deux ou trois en sa charge, jugea à propos de renvoyer les siens, tant pour éviter tous les hasars et fureurs des jeunes gens, que pour donner avis à Annié de ce qui se passait. On en donna avis à Couture afin que si c'était des Annieronons, il sut qu'en cas qu'on satisfît, la paix ne serait point rompue. Un de ceux que Piscaret avait envoyé n'alla pas loin ; il revint sitôt, craignant, dit-il, les Algonquins."

Ces inquiétudes n'étaient que trop fondées. En 1624 et 1645 on aurait pu se croire tout-à-fait délivré de la guerre, et cependant on en fut jamais plus proche.